

## **Conseil Municipal du 2 mars 2012**

Le Conseil Municipal de Prévenchères s'est réuni le Vendredi 2 mars 2012 à 15 heures afin de délibérer sur l'Ordre du Jour :

### **Nous retiendrons de ce Conseil**

- l'approbation des comptes de gestion et comptes administratifs de l'exercice 2011,
- le vote des budgets 2012,
- le vote des 4 taxes locales,
- l'attribution de subventions aux Associations,
- le programme d'investissement 2012.

Les comptes de l'exercice 2011 soumis au Conseil municipal ont été approuvés et les excédents antérieurs reportés sur le budget 2012.

### **Pour l'exercice 2012**

- La prévision du budget principal section Fonctionnement a été fixée à 817.000 € équilibré par les recettes en prévision du même montant.
- La prévision du budget principal section Investissement a été fixée à 520.622 € équilibré par les recettes prévisibles du même montant.
- Afin d'assurer une disponibilité foncière et opérer des régularisations cadastrales, la collectivité locale a projeté des investissements pour des opérations d'équipement à concurrence de la somme de 25.000 €.
- L'entretien du réseau routier nécessite des travaux provisoirement évalués à 80.000 € HT.
- L'extension du cimetière par la réalisation de travaux a été fixée à 75 720 € HT dont 24.600 € de subventions.
- L'*École des Filles* s'inscrivant dans la ligne de conduite de la Mairie, a fait l'objet d'une réhabilitation destinée à être donnée en location à dater du 1<sup>er</sup> mai 2012.
- Quatre dossiers sont à l'étude et en recherche de financement :

- 1) la traversée du village de Prévenchères : réfection de la voie, enfouissement des réseaux, création de trottoirs et de ralentisseurs dans le but de sécuriser le cheminement des piétons, objectif 2013.
- 2) Extension de la salle polyvalente.
- 3) Préparation du dossier du lotissement pour obtenir le permis de lotir, la commission des paysages et des sites ayant validé le projet.
- 4) Le réseau d'eau potable :

Les études des experts concernés se déroulent conformément au programme prévu. Une plaquette détaillée est à disposition en Mairie.

### **Subventions aux Associations**

Le budget n'a pas oublié les Associations qui contribuent à l'intérêt général. La dotation pour l'exercice 2012 a été fixée à la somme globale de 17.310 €.

### **Délégation de service public**

La collectivité locale projetait de confier la gestion du Camping Municipal à un prestataire professionnel susceptible de développer et équiper en matériel locatif de type CARAVANE ou MOBIL-HOME, le terrain de camping.

Après appel d'offre, le contrat d'affermage a été attribué à Société GRANIER.

### **Dégâts du gel**

De nombreux désordres ont été constatés suite au grand froid qui a entraîné le gel de compteurs d'eau mal ou non protégés.

Il est vivement conseillé à l'approche de chaque hiver, de vérifier la protection de son compteur d'eau et de rappeler que toute intervention de la Mairie nécessitant le changement du compteur expose le bénéficiaire à une prise en charge à ses frais de l'intervention.